

Mack Sennett, directeur, est en passe de s'enrichir. Tony Moreno ne manque pas d'argent, non plus. Et il a fait avec cela un joli mariage, ayant épousé la fille de l'associé de E. L. Doheny, le roi du pétrole. Son salaire est de \$1,500 par semaine et ses placements lui créent un revenu de \$20,000 par année.

Le mariage est loin de nuire aux bons et aux bonnes artistes. Ce sont ceux-là, au contraire, qui font et gardent mieux leur argent. Exemples : Mary Pickford, Norma Talmadge, Blanche Sweet, Gloria Swanson, May Murray et plusieurs autres.

L'an dernier, la compagnie Lasky comptait tout un firmament d'étoiles. Elles avaient noms : Agnes Ayres, Bébé Daniels, Walter Hiers, Wanda Hawley, Betty Compson, le regretté Wallace Reid et Gloria Swanson.

La compagnie les congédia ou réduisit leurs salaires, pour ne maintenir dans la même position que Wally Reid et Gloria Swanson. Pourquoi ? Parce qu'eux seuls payaient réellement. En effet, il n'y a certainement de femme plus populaire en ce moment que Gloria Swanson qui améliore constamment sa manière et qui, en plus de ses talents réels, possède un charme incomparable.

Toutes sortes de raisons peuvent déterminer, comme nous le voyons, l'apogée ou la décadence d'un artiste. Leur fortune est capricieuse. Sait-on que la déchéance de Theda Bara tient à l'indécence des toilettes qu'elle afficha dans ses dernières productions ?

—o—

Le progrès, c'est le développement graduel de la puissance de l'homme sur la matière ; c'est surtout le développement de sa moralité.—Turgot.

L'EXAMEN DES CHAUFFEURS D'AUTO EN FRANCE

(“Bull. de l'Acad. de Méd.” Séance du 9 janvier 1924).— Voeux adoptés :

1° Il ne sera délivré de permis de conduite qu'aux sujets âgés de plus de 20 ans, sans aucune dérogation ;

2° Le permis de conduire sera refusé à tout candidat atteint de troubles mentaux, de lésion organique du cœur, des vaisseaux ou du système nerveux, d'insuffisance de la vue ou de l'ouïe, constatés par une Commission médicale spéciale et le mettant hors d'état de conduire convenablement une voiture automobile. Un règlement précisera la nature et le degré des lésions qui serviront de base à la Commission médicale pour donner un avis défavorable à la délivrance du permis de conduire ;

3° Le permis ne sera accordé aux mutilés qu'au cas où les appareils dont ils seront porteurs leur donneront une aptitude suffisante pour la conduite des voitures automobiles ;

4° Le permis ne sera valable que pour 10 ans, au bout desquels le chauffeur devra subir un nouvel examen médical. Dans des cas spéciaux, où la Commission médicale le jugera utile, le permis ne pourra être délivré que pour 3 ans ;

5° Le permis de conduire sera retiré au cas d'ivresse ou tout au moins de récidive d'ivresse ;

6° Tout chauffeur ayant provoqué un accident par sa faute sera soumis à un nouvel examen médical.

(L'Union Médicale du Canada.)